

La modification 001 à la Demande de propositions a été faite pour la raison suivante :

Un ou des soumissionnaires potentiels ont posé les questions suivantes :

Question 1

Après avoir lu les critères techniques obligatoires à la page 12, j'ai une question concernant le point suivant :

« 3. Ordinateur

Il doit inclure un logiciel d'acquisition et de traitement de données sonar, comme Discover ou l'équivalent, qui produit une image tridimensionnelle (3D). »

Je crois comprendre que le sonar latéral décrit dans la Demande de propositions produit une image bidimensionnelle et non pas tridimensionnelle. Est-ce qu'il s'agit d'une erreur?

Réponse 1

Voir l'Annexe A révisée.

Question 2

J'ai une question concernant la Demande de propositions relative au sonar latéral. Dans les exigences, on indique une fréquence minimale et maximale. La fréquence de la plupart des appareils ne correspond pas à la gamme de fréquences indiquée. D'habitude, la fréquence correspond plutôt à une des deux fréquences indiquées. Pouvez-vous confirmer la fréquence idéale? Nous avons un appareil à 400/900 kHz et un autre appareil à 600/1600 kHz. Si vous ne pouvez pas répondre à cette question, pouvez-vous indiquer si l'appareil servira à des opérations de recherche et de récupération?

Réponse 2

Voir l'Annexe A révisée.

Supprimer l'information suivante :

Date de clôture : le 28 août 2015

Insérer l'information suivante :

Date de clôture : le 31 août 2015

*** Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**

ANNEXE « A »

Critères techniques obligatoires

En remplissant l'Annexe C « Critères techniques obligatoires », le soumissionnaire certifie que le produit qu'il offre respecte ces critères et qu'il sera construit conformément à ceux-ci. Le défaut de satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires fera en sorte que la proposition sera jugée irrecevable et ne sera pas évaluée davantage.

Vous avez avantage à fournir le plus de détails possibles pour appuyer vos dires et votre conformité à chacune des spécifications (spécifications, brochures, documentation, etc.).

REMARQUE : L'État n'est PAS obligé de demander des précisions sur la soumission ou sur la documentation technique fournies à l'appui. Si une des spécifications ci-dessous n'est pas respectée, votre proposition sera jugée non conforme et ne sera pas prise en compte.

N°	Spécifications			Commentaire(s) et référence(s)
		Minimum	Maximum	
1.	Poisson			
a.	Matériel : Le poisson doit être fait en acier inoxydable de type 316 et être étanche à l'eau et résistant aux chocs.			
b.	Dimensions : Il doit être « léger » (c.-à-d. il peut être levé par 1 ou 2 personnes). i. Poids ii. Longueur iii. Diamètre		i. 60 lb/27 kg ii. 50 po/127 cm iii. 3 po/7,6 cm	
c.	Capteurs : Au minimum, le poisson doit être doté de capteurs pour indiquer : i le cap; ii le tangage; iii le roulis; iv. la profondeur (pression).			
d.	Étui : Le poisson doit être fourni avec un étui étanche comme un étui Pelican.			
e.	Il doit pouvoir être remorqué par un bateau de 25 pi muni d'une			

	cabine (comme le Kanter 733).			
2.	Câble de remorquage	Minimum	Maximum	Commentaire(s)
a.	Inclure au moins trois (3) câbles ayant les longueurs suivantes :	(1) 30 m (2) 60 m (3) 150 m	(1) 50 m (2) 100 m (3) 300 m	
b.	Type : câble coaxial de 50 Ω en kevlar ou un matériau équivalent.			
c.	Profondeur	200 m	500 m	
3.	Ordinateur	Minimum	Maximum	Commentaire(s)
a.	L'émetteur-récepteur/processeur doit être un ordinateur portable renforcé protégé contre les éclaboussures et à clavier (comme un Panasonic CF31 ou l'équivalent).			
b.	L'ordinateur portable doit utiliser le système d'exploitation Windows 7.			
c.	Il doit inclure un Système GPS intégré			
d.	Il doit inclure un logiciel d'acquisition et de traitement de données sonar, comme Discover ou l'équivalent			
e.	Il doit avoir des ports USB et/ou CD/DVD.			
f.	Alimentation : i. Il doit être connecté à une prise ordinaire utilisant une alimentation c.a./c.c. (110 V c.a.). ii. Il doit fonctionner sans source d'alimentation externe, mais on doit pouvoir le brancher à un	12 V courant continu (c.c.) 115 W	24 V c.c. 240 W	

	groupe électrogène au besoin.			
g.	Système d'exploitation : Windows 7	Système d'exploitation : Windows 7	Système d'exploitation : Windows 7	
h.	Étui : Il doit inclure un étui étanche, comme un étui Pelican.			
i.	Il doit inclure tous les câbles, les accessoires et/ou les périphériques nécessaires à son fonctionnement normal.			
4.	Sonar	Minimum	Maximum	Commentaire(s)
a.	Résolution*	0,6 cm	2,3 cm	
b.	Fréquence : double simultanée	400/900 kHz	600/1 600 kHz	
c.	Type d'impulsion	Onde entretenu		
d.	Plage d'exploitation	50 m	150 m	
e.	Largeur du faisceau a. Vertical b. Horizontal* * selon la fréquence	40 degrés 0,20 degré	0,35 degré	
5.	Service de garantie et formation	Minimum	Maximum	Commentaire(s)
a.	Inclusion d'une (1) garantie pour les pièces et le service.	1 an		
b.	Inclusion d'un service d'entretien et de soutien des produits pendant cinq (5) ans. i. L'entrepreneur doit fournir un service illimité de soutien technique par téléphone et courriel pour son produit pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, heure de l'Atlantique) pendant cinq (5) ans après la réception de l'équipement. ii. Il doit fournir des mises à jour et à niveau régulières et	5 ans		

	<p>illimitées du logiciel dès qu'elles sont disponibles pendant cinq (5) ans après la réception de l'équipement.</p> <p>iii. Il doit fournir un service illimité de soutien à distance du logiciel pendant cinq (5) ans après la réception de l'équipement.</p>			
C	<p>Formation :</p> <p>i. Une formation sera offerte à au moins huit (8) personnes (taille de l'équipe) et aura lieu hors des bureaux de la GRC (classe ou terrain) moins de six (6) mois après la date d'attribution du contrat.</p> <p>ii. La formation doit porter sur l'utilisation normale de l'équipement.</p> <p>iii. Un opérateur ordinaire doit pouvoir être formé en trois (3) jours tout au plus.</p>			3 jours